



IMPASSE PUBLIQUE ?

Un outil d'animation sur la privatisation de l'espace public

La ville ne raconte pas son passé, elle le contient comme les lignes d'une main, écrites aux coins des rues, sur les grilles des fenêtres, sur les rampes des escaliers, sur les antennes des paratonnerres, sur les mâts des drapeaux, chaque segment sillonné tour à tour par des rayures, des entailles, des incisions, des coups de canon.

Italo Calvino, *Le città invisibili*

Le territoire est un espace socialement construit.

Milton Santos

RÉALISATION :

Cultures & Santé

Éditeur responsable : Denis Mannaerts
Rue d'Anderlecht 148, 1000 Bruxelles
Éducation permanente 2022
D/2022/4825/3

Cet outil peut être téléchargé sur notre site :
www.cultures-sante.be

L'outil peut être commandé gratuitement
auprès de notre centre de documentation :
cdoc@cultures-sante.be
+32 (0)2 558 88 10

Avec le soutien de



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



SOMMAIRE



Introduction	2
Repères contextuels	5
L'espace public et ses fonctions	5
La privatisation de l'espace public	6
Les conséquences de la privatisation de l'espace public	9
La réappropriation collective de l'espace public	10
Panorama des 10 fiches-photos	12
Repères d'animation	14
Fiche Technique	14
Mon état des lieux	16
Espace pour tous et toutes ?	18
Mécanismes de privatisation de l'espace public	19
Effets de la privatisation	22
Actions citoyennes	24
Ressources	26
À lire	26
À voir	27
Où s'engager	28



INTRODUCTION

L'espace public peut être considéré comme un ensemble de lieux communs à tous et toutes, accessibles librement. Les traversant chaque jour, chacun et chacune y porte un regard singulier. Ce regard est le fruit d'une expérience personnelle, d'une manière propre de pratiquer et d'investir un environnement de vie. Dès lors, échanger sur ces lieux partagés, sur leur appropriation, leur transformation et leur devenir peut en dire beaucoup sur ce que nous sommes en tant qu'individu et société. C'est dans cette optique que cet outil constitue une invitation à se poser et à réfléchir sur ce qui nous entoure.

Nous vivons une époque où le commun a tendance à se déliter. De plus en plus de biens et de services publics sont soumis à la privatisation. L'espace public ne fait pas exception. Ainsi, le monde marchand oriente l'organisation de l'espace public et le modèle en fonction d'intérêts privés et lucratifs. Cette recherche de rentabilité impacte les relations des citoyen·nes et leurs expériences dans l'espace public.

Depuis les années 1950, cette appropriation privée et marchande d'espaces réservés au commun se traduit de plusieurs manières : projets immobiliers à des fins de rentabilité, nécessité d'organiser les villes pour répondre aux besoins de l'automobile, création de grands centres commerciaux constituant des espaces de liens *marchandisés*, défiguration du paysage urbain par la publicité, transformation des villes en produit marketing pour espérer attirer plus de touristes et d'investissements...

Les processus de transformation de l'espace public ne vont toutefois pas toujours dans le même sens. De nombreuses décisions

concernant l'espace public prennent en compte les demandes d'habitant·es plutôt que celles d'intérêts marchands. Par exemple, dans le quartier des Marolles à Bruxelles, un collectif engagé a réussi à stopper un projet de construction d'un parking privé sur une place emblématique du quartier.

Mais il arrive que certaines revendications portées par des habitant·es soient détournées à des fins commerciales. Les piétonnalisations des centres-villes, transformation à l'œuvre aujourd'hui dans beaucoup de villes, peuvent par exemple être fortement soutenues par des habitant·es. Ces transformations proposent d'offrir plus d'espaces de respiration, de promenades et de rencontres aux piéton·nes par la réappropriation de voiries trop longtemps réservées aux voitures. Cependant, les travaux améliorant les voiries amènent souvent le remplacement de petits commerces de proximité par des firmes multinationales impersonnelles. De plus, les aménagements urbains pensés initialement pour favoriser la rencontre et le délassement des habitant·es se retrouvent fréquemment revus à la baisse. Au final, les transformations de l'espace public feront souvent passer au premier plan les intérêts commerciaux laissant en arrière-plan les revendications des habitant·es.

Ce double mouvement montre les tensions existantes entre logiques marchandes et logiques au service de la collectivité. Avec l'outil « Impasse publique ? », Cultures&Santé souhaite encourager la construction collective de réponses aux questionnements soulevés par le philosophe Mickaël Labbé : *quels espaces communs voulons-nous ? Qui voulons-nous être, nous qui habitons un même lieu ? À quelle conception de nous-mêmes voulons-nous voir ressembler les lieux qui sont les nôtres ?*

Dès lors, pour traiter la question de la privatisation de l'espace public, cet outil propose :

- 📍 quelques repères contextuels pour réfléchir collectivement aux enjeux liés à l'espace public et à sa privatisation ;
- 📷 10 fiches-photos mettant en évidence des mécanismes de privatisation ;
- 📌 des pistes d'animation pour aborder la thématique avec un groupe ;
- 📍 des ressources pour poursuivre la réflexion.



REPÈRES CONTEXTUELS



L'espace public et ses fonctions

Le géographe Christian Dessouroux définit l'espace public comme « un espace matériel aménagé à des fins d'utilisation par la collectivité. Il est reconnu comme étant praticable et librement accessible à tout un chacun et ne pouvant dès lors être approprié de façon exclusive, durable ou de manière excessivement personnelle par un individu ou un groupe particulier¹ ».

L'espace public est donc un **bien collectif**. Appartenant le plus souvent à l'État ou à ses entités, il est généralement non-bâti (places, voiries, parcs, jardins...) et son accès est **universel et gratuit**. C'est un lieu partagé, dans lequel nous avons théoriquement tous et toutes les mêmes droits. Il est donc primordial que les décisions le concernant tiennent compte des besoins, des intérêts et des désirs des personnes l'utilisant, autrement dit de la collectivité.

L'espace public est, par excellence, le terrain de la rencontre et le lieu où **la diversité coexiste**. C'est dans cet espace que des ponts peuvent être créés entre les individus quels que soient leur âge, leur genre, leur origine et leur classe sociale. Il est donc producteur de **lien social**, un levier indispensable non seulement pour satisfaire nos besoins fondamentaux et pour faire face aux difficultés de la vie mais aussi pour nous sentir partie prenante de la société.

¹ Christian Dessouroux, *La diversité des processus de privatisation de l'espace public dans les villes européennes*, in : Belgeo, n°1, 2003, pp. 21-46.



C'est entre autres au sein de cet espace public (un « où ») qu'un « **nous** », une collectivité dotée d'une identité propre, peut se former et se cultiver. Ce « où » est essentiel car il influence la manière dont nous allons forger un « nous ». Il est de ce fait lieu de créativité et de **culture**.

L'espace public est aussi un facteur de santé et de **bien-être**. Son organisation va influencer la qualité de notre quotidien. L'accessibilité aux espaces verts, la disponibilité des transports publics, le sentiment de sécurité, les possibilités de s'y rencontrer, de s'y détendre, de s'y rassembler, feront en sorte que nous y passerons plus ou moins de temps, que nous nous y sentirons plus ou moins bien.

L'espace public revêt également une dimension **politique**. En effet, c'est là que s'exerce le droit de se réunir, de s'exprimer, de revendiquer, de manifester. C'est en ce sens que l'on peut dire que l'espace public est un lieu où **la volonté collective se construit**, où la démocratie se pratique et se vit.

Enfin, il est important de garder à l'esprit que l'espace public évolue avec le temps et qu'il est **une construction sociale**. Il est le produit de relations et de rapports de force entre différents groupes sociaux, défendant chacun leurs intérêts.

Comment l'espace public évolue-t-il ? Comment est-il organisé ? Qui le pratique, quand et pourquoi ? Qui prend les décisions le concernant ? Selon quels intérêts ? Tenter de répondre à ces questions peut nous permettre de caractériser notre société et de percevoir la manière dont celle-ci se transforme.

La privatisation de l'espace public

La privatisation fait référence à un processus par lequel un bien ou un service qui était commun à tous et toutes, auquel nous avons accès et pouvons bénéficier, est **approprié par**

une personne ou un groupe particulier de personnes. Son accès et son utilisation sont alors définis et conditionnés par cette personne ou ce groupe.

Le **secteur public** est soumis à ce processus de privatisation depuis quelques décennies, lorsque s'est imposée l'idée que les pouvoirs publics n'étaient pas d'assez bons gestionnaires. Les crises économiques ont alors été le prétexte pour réduire les dépenses publiques et le rôle de l'État dans l'organisation de la société. Des entreprises à vocation collective (énergie, communication, transport...), des bâtiments mais aussi des espaces ouverts appartenant au domaine public ont été privatisés. Si cette privatisation est un moyen pour l'État d'accéder à court terme à un budget disponible (argent de la vente ou de la concession, économie dans la gestion et la maintenance des biens et services), il s'agit surtout d'une perte de pouvoir de la collectivité et des citoyen·nes sur leur propre environnement².

La privatisation de l'espace public renvoie à la **transformation** d'un lieu ouvert appartenant et bénéficiant à l'ensemble de la communauté, **en un lieu privé ou fortement marqué par des intérêts privés** (individus ou entreprises).

Selon Christian Dessouroux, les processus de privatisation de l'espace public peuvent être motivés par trois éléments : la sécurité, la recherche d'entre-soi et la rentabilité.



Le sentiment croissant d'insécurité est attisé par certains médias ou par la mise en avant permanente de ces thèmes par des groupes politiques. Il justifie l'utilisation massive de caméras de surveillance, d'agent·es de sécurité privé·es ou de construction de résidences sécurisées. Ces formes de privatisation de l'espace public sont mises en œuvre à **des fins sécuritaires**.

² Parfois également une perte de revenus pour la collectivité.



La recherche d'entre-soi par certains groupes de personnes peut également conduire à une privatisation de l'espace public. C'est notamment le cas avec la construction de résidences fermées accessibles uniquement aux résident·es. Ces lieux ont parfois leurs propres équipements sportifs, leurs propres services de nettoyage, de garderies... Aux États-Unis, il arrive que les services de ces résidences fermées soient tellement développés que leurs habitant·es refusent de payer des taxes communales de base (éclairage public, ramassage des déchets, etc.).



La privatisation de l'espace public est souvent liée à une recherche de **rentabilité**. De nos jours, il y a une demande et une offre de plus en plus forte de lieux de commerces et de consommation. La place occupée par ces lieux ne fait qu'augmenter et peut exclure des personnes n'ayant pas les ressources nécessaires pour y accéder.

Ces processus de privatisation sont aujourd'hui à l'œuvre dans de nombreuses villes et communes. Leur développement est lié en partie à la baisse des budgets des autorités publiques qui cherchent de nouvelles sources de financement. Concrètement, la privatisation de l'espace public peut prendre différentes formes :

- **revendre ou louer** un espace public à un propriétaire privé (projet immobilier, location de trottoirs, places ou parcs, etc.) ;
- **limiter l'accès** de certains espaces pour des motifs de sécurité ou d'image des lieux (rue fermée, mobilier urbain hostile, etc.) ;
- **configurer ou organiser** l'espace public au profit d'intérêts privés ou d'un groupe limité de personnes (vente d'espaces publicitaires, attribution de l'espace à des usages particuliers, etc.).

Ces changements sont souvent effectués **sans véritable concertation** avec la population, passent parfois **inaperçus** (semblent normaux ou naturels) et s'inscrivent, pour la plupart, dans une **visée marchande**. Cet espace privatisé devient alors une source de profit au détriment de sa vocation originelle, universelle et égalitaire.

Les conséquences de la privatisation de l'espace public

La privatisation de l'espace public engendre des conséquences diverses et variées :

- Elle entraîne un **changement dans notre expérience du territoire** voire une modification de nos **habitudes de vie**.
Exemples : des endroits ne sont plus (aisément) accessibles nous contraignant à changer d'itinéraire, marcher dans certaines rues revient à traverser un tunnel publicitaire.
- Elle contribue à transformer les lieux en **des zones de passage et de transition**. L'espace public endosse alors uniquement un rôle utilitaire, nous permettant de nous rendre d'un point à un autre, par exemple, de notre domicile à notre lieu de travail et vice versa.
Exemple : des aménagements du territoire se font au profit des véhicules personnels.
- Elle fait de ces lieux des **espaces de consommation** ou poussant à la consommation. Profiter de certains lieux nécessite alors de consommer ou d'être confronté-e à de multiples annonces publicitaires.
Exemple : des terrasses de café investissent la totalité de la place centrale du village.
- Elle a tendance à réduire **les possibilités de rencontre**, notamment entre groupes qui ne se côtoient généralement pas.

Ainsi, l'espace public ne serait plus le lieu de la coexistence de la diversité.

Exemple : des aménagements urbains sont pensés pour accueillir des événements de grandes ampleurs ciblant une catégorie de personnes et non plus pour la rencontre quotidienne entre habitant-es.

- Elle peut amener le **sentiment de ne plus rien partager** et provoquer de la **méfiance** envers les autres et, par-là, créer le besoin de se protéger.

Exemple : des dispositifs sécuritaires comme des caméras de surveillance sont mis en place.

La privatisation crée surtout les conditions d'une **perte de pouvoir collectif**. Les habitant-es sont, de ce fait, mis-es à l'écart des décisions concernant ces espaces. Ils sont pensés par et pour des intérêts particuliers. Dès lors, ils ne sont plus des lieux de création d'une volonté collective et de négociation entre les différents groupes sociaux qui composent la société. Ceci a pour conséquence d'affaiblir l'expression démocratique.

La réappropriation collective de l'espace public

Face à ces phénomènes de privatisation et de soumission de l'espace public à une logique mercantile, de nombreux·ses citoyen·nes se mobilisent. À différentes échelles, par le biais de différents moyens et parfois en lien avec des préoccupations spécifiques, des mouvements œuvrent pour défendre l'espace public, qu'ils considèrent comme un **bien commun inaliénable**, une zone à préserver et à penser dans l'intérêt du collectif.

Souvent de manière conviviale et non violente, des associations, des ONG, des collectifs sensibilisent le grand public, interpellent le politique, mènent des actions de désobéissance

civile, investissent des lieux pour se rendre visibles en vue d'une transformation à visée collective.

Les **luttes** sont nombreuses. À titre d'exemple :

- *un comité de quartier qui s'oppose à la mise en œuvre d'un projet immobilier incluant la cession par l'État d'un domaine public ;*
- *une plateforme citoyenne qui se crée pour s'élever contre des plans d'aménagement défigurant le paysage urbain ;*
- *des actions menées par une organisation militante anti-pubs consistant à détourner ou à cacher des publicités ;*
- *des pique-niques organisés sur la voirie par des riverain·es pour se réapproprier un espace urbain dédié à la voiture ;*
- *la reconquête d'une place de parking pour y faire un potager urbain créateur de lien social ;*
- *l'organisation d'un collectif qui intervient dans l'espace public pour rendre à nouveau accessible un mobilier urbain conçu pour exclure.*

Ces initiatives constituent un **contre-pouvoir démocratique** indispensable. Non seulement, elles constituent des garde-fous contre une privatisation et une marchandisation plus intense mais elles permettent des réappropriations concrètes : instauration de contrats de quartier, interdiction de la publicité dans la commune, installation d'un nouveau mobilier pour la détente... Ces mouvements nous rappellent aussi que l'espace public n'est pas un acquis définitif et qu'il nécessite qu'on se batte constamment pour le protéger et le déployer³.

³ Jean-Yves Buron, *Privés d'espaces publics ?*, in : Vivre Ensemble Education, 2012

PANORAMA DES 10 FICHES-PHOTOS



Projets immobiliers
et voiries fermées



Terrasses et espaces
commerciaux



Place des
véhicules privés



Piétonniers
« commerciaux »



Événements
commerciaux



Marketing urbain
ou territorial



Centres commerciaux



Affichage publicitaire



Dispositifs hostiles



Mobiliers publicitaires

REPÈRES D'ANIMATION



Fiche Technique

Objectifs de l'animation

- Définir l'espace public et identifier ses fonctions au niveau individuel et sociétal à partir des expériences des participant·es
- Prendre connaissance du phénomène de privatisation de l'espace public en repérant certains de ses mécanismes
- Cerner les conséquences de la privatisation de l'espace public
- Découvrir des mouvements de réappropriation de l'espace public

Destinataires

Ce support s'adresse principalement aux professionnel·les de l'éducation permanente, du social et de la santé ainsi qu'à toutes les personnes intéressées par les questions relatives à l'espace public et aux mécanismes de privatisation ainsi qu'à la citoyenneté.

Nombre de participant·es

De 5 à 16 personnes.

Durée

Pour réaliser l'ensemble des étapes de l'animation (conseillé), nous recommandons un minimum de 2 heures.

Matériel

Les 10 fiches-photos « mécanismes de privatisation ». Au recto, on y retrouve une photographie prise à Bruxelles ou en Wallonie par le photographe Simon Dardenne et au verso son titre et une brève explication du mécanisme :

- projets immobiliers et voiries fermées ;
- terrasses et espaces commerciaux ;
- place des véhicules privés ;
- piétonniers « commerciaux » ;
- événements commerciaux ;
- marketing urbain ou territorial ;
- centres commerciaux ;
- affichage publicitaire ;
- dispositifs hostiles ;
- mobiliers publicitaires.

Mais aussi :

- pour le groupe, de quoi prendre des notes et des post-it ;
- un tableau pour prendre note de l'analyse des participant-es.

Indications générales

Ce guide a été élaboré de sorte qu'il articule, d'une part, la prise en compte de l'expérience pratique quotidienne des personnes, et d'autre part, la construction de réflexions à partir de supports et de contenus théoriques.

Les pistes d'animation peuvent être adaptées en fonction des besoins du groupe.

Certains termes utilisés au cours de l'animation pour définir l'espace public et la privatisation font référence à des notions que nous recommandons de travailler au préalable avec les participant-es, en partant, par exemple, des photos plutôt que des mots.

☰ Mon état des lieux

✔ Objectifs

- Faire du lien entre les participant·es
- Aborder le thème de l'animation
- Partager des expériences et diverses trajectoires au sein de l'espace public

📁 Matériel

- Des post-it
- Des marqueurs et un tableau ou un flipchart

🕒 Durée

20 minutes (à ajuster selon le nombre de personnes)

🔄 Déroulement

Pour introduire l'animation, l'animateur·trice invite chaque personne du groupe à noter sur des post-it un lieu dans une ville, une commune qu'elle aime particulièrement fréquenter, traverser, occuper, regarder, et sur un autre post-it, à écrire pourquoi.

Pendant ce temps, l'animateur·trice reproduit au tableau, le tableau suivant :

Lieux	Activités	Pourquoi
Ex. : un parc à Alost	Ex. : être dans la nature	Ex. : j'aime la nature, je peux y trouver plus de calme car il y a moins de bruit
Ex. : le pont du Gerموir à Bruxelles	Ex. : s'arrêter et s'asseoir	Ex. : j'aime contempler les façades et l'architecture

Ensuite, tour à tour, chacun·e présente ses post-it et l'animateur·trice place les réponses dans le tableau.

Petit + :

Si à l'issue de ce tour de table, il s'avère que tous·tes les participant·es évoquent des lieux situés dans une même ville ou commune, l'animateur·trice peut dessiner (au tableau ou sur un flipchart) les contours de la ville pour y placer les lieux cités (post-it) et ainsi mieux visualiser les lieux évoqués.

Ensuite, l'animateur·trice poursuit les échanges par les questions suivantes :

- *Quels lieux fréquentez-vous le plus souvent ?*
- *Dans quels lieux aimez-vous vous asseoir ?*
- *Dans quels lieux aimez-vous vous balader ou marcher ?*
- *Y a-t-il des lieux que vous évitez, que vous n'aimez pas ?*
- *Y a-t-il des lieux où vous aimez donner rendez-vous ?*
- *Y a-t-il des activités qui vous semble propre à la ville ?
Propre à la campagne ?*

Pour conclure l'animation, l'animateur·trice peut demander aux participant·es :

- *Parmi tout ce qui vient d'être échangé, y a-t-il des éléments qui vous font réagir, qui vous marquent ou qui vous étonnent ?*
- *Pensez-vous que ces lieux exercent une influence sur nos vies, nos déplacements ?*

Espace pour tous et toutes ?

Objectifs

- Faire émerger les représentations des participant·es sur l'espace public
- Construire une définition collective de l'espace public et de son rôle dans la construction de liens sociaux

Matériel

Des post-it

Durée

20 minutes

Déroulement

Définir l'espace public

Pour introduire la séquence, l'animateur·trice propose aux participant·es de réfléchir aux points communs et caractéristiques des lieux cités lors de l'animation précédente.

Ensuite, iel note sur un flipchart ou un tableau les mots « espace public » et invite les participant·es à partager tous les mots ou images qui leur viennent spontanément à l'esprit.

Une fois que les évocations semblent épuisées, l'animateur·trice peut compléter ce qui vient d'être noté au tableau par des éléments théoriques (fonctions de l'espace public) proposés dans le guide, pp. 5-6.

Public ou privé ?

L'animateur·trice invite ensuite les participant·es à classer les différents lieux qui ont été énoncés selon deux catégories :

- les lieux considérés comme des espaces publics ;
- les lieux considérés comme des espaces privés.

Pour conclure l'animation, l'animateur·trice demande aux participant·es si cet exercice de classement a été, selon elleux, facile ou plutôt le contraire. Il y a, en effet, des lieux qui sont accessibles et ouverts à tout le monde mais qui sont pourtant des lieux privés (ex. : les centres commerciaux par exemple) et puis des lieux étant à la base des espaces publics mais pouvant être rendus moins accessibles (ex. : dans certains quartiers, des rues fermées uniquement accessibles aux habitant·es).



Mécanismes de privatisation de l'espace public

Objectif

Découvrir le processus de privatisation de l'espace public et ses différents mécanismes

Matériel

Les 10 fiches-photos

Durée

25 minutes



Déroulement

Pour introduire cette séquence, l'animateur·trice informe que l'animation va porter sur des mécanismes de privatisation de l'espace public.

Pour voir ce que recouvre ces termes, iel propose deux questions quiz :

→ *À votre avis, combien de mètres carrés dans l'espace public sont dédiés au parc automobile à Bruxelles ?*

20% / 30% / 60%

Réponse : 60%⁴

→ *Combien de points d'affichage publicitaire dans l'espace public la plus grande société d'affichage détient-elle en Belgique ?*

25 000 / 185 000 / 300 000

Réponse : 300 000⁵

L'animateur·trice pose ensuite les questions suivantes :

→ *Est-ce que ces données vous interpellent ?*

→ *Que disent-elles de l'espace public dans notre société ?*

→ *Connaissez-vous d'autres phénomènes qui peuvent impacter l'espace public ?*

⁴ Pourquoi mieux partager l'espace public, aujourd'hui encore largement occupé par la voiture ? Diagnostic de mobilité en Région bruxelloise, Plan Régional de Mobilité, janvier 2019.

⁵ Pierre Lempereur, À quel prix une ville sans pub est-elle possible ? in : Agir par la culture, n°59, 23 octobre 2019.

Ces différents faits illustrent ce qu'on peut appeler un phénomène de « privatisation de l'espace public ». L'animateur·trice peut déjà proposer quelques éléments de définition à partir des repères théoriques situés pp. 6-9.

→ *Pourriez-vous citer d'autres exemples (de mécanismes ou processus) qui amènent à une privatisation de l'espace public ?*

L'animateur·trice dispose ensuite toutes les photos sur la table, en veillant à ne pas dévoiler leur verso et convie les participant·es à les observer un instant avant de questionner le groupe :

→ *Quelle(s) photo(s) vous parle(nt) le plus, et pourquoi ?*

→ *Pouvez-vous faire des liens entre ces images ?*

→ *À votre avis, qu'est-ce qu'elles montrent ?*

→ *Quels mécanismes de privatisation de l'espace public ces photos peuvent-elles illustrer ?*

→ *Connaissez-vous d'autres situations où une personne ou une entreprise utilise l'espace public pour son propre profit ?*

→ *Pourquoi ces phénomènes peuvent-ils s'observer ?*

Après un temps d'échange, l'animateur·trice propose de découvrir les textes au verso des photos. Les mécanismes de privatisation sont ainsi découverts les uns après les autres.

Effets de la privatisation

Objectif

Réfléchir aux effets que produit la privatisation de l'espace public sur notre quotidien et sur notre rapport aux autres

Matériel

Les 10 fiches-photos

Durée

40 minutes

Déroulement

L'animateur·trice note au tableau les mots-clés suivants :

→ Lien

→ Démocratie

→ Inclusion

→ Liberté

L'animateur·trice propose aux participant·es de réfléchir aux effets produits par la privatisation de l'espace public sur leur quotidien ; en s'appuyant sur les mots-clés notés au tableau.

Après avoir formé des sous-groupes, l'animateur·trice remet à chaque sous-groupe, 2 photos prises aléatoirement et leur demande de choisir un mot-clé parmi ceux notés au tableau qui leur servira d'angle d'analyse des photos.

Ensuite, l'animateur·trice pose les questions suivantes :

→ *Quels liens pouvez-vous faire entre votre mot-clé et vos 2 photos ?*

→ *Quels effets peuvent avoir ces mécanismes de privatisation de l'espace public en termes de liens, de liberté, de démocratie ou d'inclusion ?*

Exemples de questions spécifiques en lien avec les mots-clés :

→ **Lien** : *est-ce que le mécanisme illustré par la photo contribue (ou pas) à la création de lien avec les autres ?*

→ **Démocratie** : *l'organisation de l'espace public est-elle décidée démocratiquement ? Est-elle encore un lieu où on peut s'exprimer, revendiquer, manifester ?*

→ **Inclusion** : *est-ce que le mécanisme illustré par la photo soutient (ou pas) l'inclusion de toutes les couches de la population ?*

→ **Liberté** : *est-ce que le mécanisme illustré par la photo permet ou entrave l'accessibilité et la gratuité de l'espace public ?*



☰ Actions citoyennes

✔ Objectifs

- Réfléchir à des actions possibles pour contrer la privatisation de l'espace public
- Découvrir des initiatives de réappropriation de l'espace public

📄 Matériel

Les 10 fiches-photos

🕒 Durée

20 minutes

🔄 Déroulement

L'animateur·trice demande aux participant·es :

- *Comment pouvons-nous faire en sorte que l'espace public reste libre et accessible à tous et toutes ?*
- *Que pourrions-nous faire en tant que citoyen·nes pour faire face à ces mécanismes de privatisation de l'espace public ?*

L'animateur·trice peut proposer au groupe de réfléchir aux différents niveaux d'action possibles :

- actions sur le terrain (ex. : manifestations) ;
- actions auprès des pouvoirs publics locaux (ex. : dans des comités de quartier pour défendre les intérêts des habitant·es) ;
- actions à un échelon supérieur en réfléchissant à des moyens pour stopper la baisse constante des budgets des communes (ex. : augmentation des budgets des communes,

augmentation des impôts sur les richesses pour plus de redistribution, stopper les ventes de biens et services publics au privé, etc.).

Après un temps d'échange, l'animateur·trice partage avec le groupe quelques actions citoyennes visant à se réappropriier l'espace public et à maintenir ainsi son caractère de bien commun, gratuit et accessible à tous et toutes (voir ressources pp. 26-29).

Pour choisir de quelles actions citoyennes parler, l'animateur·trice peut s'appuyer sur les expériences des participant·es et sur leurs préoccupations concernant l'espace public.

En fonction du temps de l'animation et des envies des participant·es, l'animateur·trice peut proposer de regarder une vidéo ou de découvrir un site internet montrant une expérience, une action, un projet, une organisation citoyenne faisant face à cette problématique de privatisation de l'espace public.

- Bas les PAD, *Plateforme citoyenne des comités de quartier*, Inter-Environnement Bruxelles [www.ieb.be]
- *Critical Mass Brussels*, Véloration [vidéo : 2'40"]
- *Design for Everyone*, Interview de Laurent Toussaint, Point-Culture TV [vidéo : 9']
- *La ville vue d'en bas - Contre la gentrification du Canal*, Inter-Environnement Bruxelles, BEM, n°5 [vidéo : 25']
- *Le scandale de l'espace public à Genève*, actif-trafiC [vidéo : 4'24"]
- *Quand la pub achète nos villes*, Viviane de Laveleye, BX1 [vidéo : 26']

RESSOURCES



À lire

ArtiCulE,

Dénoncer la déshumanisation de l'espace public : actions de désobéissance civile à Bruxelles,

in : Revue Sur-Mesure, 19 juin 2020.

BRÈES Gwenaël,

*Le climat change, la société change, ...
Quid des PAD et du nouveau gouvernement ?*

in : Inter-Environnement Bruxelles, juin 2019.

BURON Jean-Yves,

Privés d'espaces publics ?

in : Vivre Ensemble Education, octobre 2012, pp. 1-10.

DAL ZILIO Kim,

Santé mentale et lien social,

in : Education santé, n°386, mars 2022, pp. 3-8.

Design for Everyone,

Contrer l'architecture du mépris,

in : Agir par la culture, n°66, 2021.

DESSOUROUX Christian,

*La diversité des processus de privatisation
de l'espace public dans les villes européennes,*

in : Belgeo, n°1, 2003, pp. 21-46.

FOURNEAU Olivier,
« Publicratie » Déléguer, sous-traiter, privatiser,
in : Bruxelles en mouvements, n°312, juin 2021.

JEHOTTE Raphaël,
Plan Régional de Développement Durable,
Bruxelles, juillet 2018.

JOACHIM Margaux,
La Ville pour Tous·Tes !
in : Présence et Action Culturelle, printemps 2021, pp. 31-33.

LABBÉ Mickaël,
Reprenre place, contre l'architecture du mépris,
Paris, Payot, 2019, 256p.

MASSEY Doreen,
Space, Place and Politics in the Present Conjuncture,
The Open University, 2012, pp.7-12.

*Pourquoi mieux partager l'espace public,
aujourd'hui encore largement occupé par la voiture ?*
Diagnostic de mobilité en Région bruxelloise, Plan Régional
de Mobilité, janvier 2019.

ZIAN Yasmina (éd.),
Les appropriations d'espaces publics,
in : La mauvaise herbe, n°6, décembre 2018.

À voir

Places nettes,
Ateliers Urbains #17, 2019 [85']
Film réalisé avec des habitant·es sur des rénovations urbaines
effectuées à Saint-Gilles, commune en plein boom immobilier.

STALINGRAD, avec ou sans nous ?

Ateliers Urbains #19, 2021 [63']

Film réalisé avec les habitant·es du quartier de Stalingrad sur la construction de la ligne de Métro 3 à Bruxelles et ses conséquences pour ce quartier très commerçant.

La bataille de la plaine,

Primitivi, 2020 [70']

Film portant sur la lutte d'habitant·es d'un quartier de Marseille à la suite de travaux de réaménagement d'une place « La plaine ».

La Zona, propriété privée,

Memento films, 2007 [98']

Film se déroulant au Mexique où trois adolescents vivant dans des quartiers pauvres pénètrent dans l'enceinte de « la Zona », cité résidentielle aisée et protégée par un service de sécurité privé.

Où s'engager

Les Ateliers Urbains du Centre Vidéo de Bruxelles

Ateliers collectifs au cours desquels les bruxellois·es prennent en main caméra et micro pour élaborer leur vision de Bruxelles.

Les Masses Critiques

Mode d'action revendicatif consistant à rassembler un grand nombre de cyclistes pour revendiquer une meilleure prise en compte du vélo dans l'espace public.

Les rides des déchaîné·es

Manifestation féministe mensuelle à vélo, en mixité choisie et à Bruxelles, visant une réappropriation de l'espace public.

MIDI MOINS UNE !

Collectif bruxellois d'habitant·es s'opposant au projet PAD Midi prévu autour de la gare du Midi.

Picnic the Bridge

Collectif revendiquant une meilleure répartition de l'espace public entre voitures et piétons/cyclistes en organisant ponctuellement des pique-niques dans la rue.

Stop Alibaba & Co

Collectifs et citoyen·nes engagé·es contre l'extension de l'aéroport de Liège.

Brigades d'Actions Paysannes

Réseau citoyen d'appui à l'agriculture paysanne notamment par la défense des terres agricoles et au mouvement pour la souveraineté alimentaire.

Le collectif Roulotte

Collectif situé à Namur dont le projet est de remanier la rue en un espace convivial de partages et d'échanges.



Nous remercions le groupe de la Maison de quartier Helmet à Schaerbeek engagé aux côtés de Cultures&Santé dans un projet de cohésion sociale sur la notion d'espace public et dont les réflexions ont inspiré les premières pistes d'animation de cet outil.

Nous remercions aussi le groupe de l'asbl Caria qui a bien voulu expérimenter nos propositions d'animation.



www.cultures-sante.be